

**01 10 ESSENTIEL LA RÉUNION**

AVRIL 2026 N°2

**FICHE FILIÈRE  
Filière Horticulture**

La filière horticole réunionnaise, développée à partir des années 1980, regroupe aujourd'hui près de 250 producteurs. Spécialisés dans les cultures florales, ornementales et de pépinières, ils exploitent 184 hectares. Essentiellement tournée vers le marché local, la filière s'appuie sur des acteurs engagés dans sa structuration, notamment l'UHPR (Union des Horticulteurs et Pépiniéristes de La Réunion). Confrontée à une forte concurrence des importations, elle s'inscrit désormais dans une dynamique de réorganisation et de modernisation. Les acteurs se mobilisent autour d'un projet stratégique visant à mettre en valeur la production locale et améliorer l'organisation collective.

**I. Évolution de la filière à La Réunion**

**Historique de la filière**

La filière horticole réunionnaise est relativement récente. Elle s'est développée à partir des années 1980, sous l'impulsion du Syndicat des Horticulteurs et Pépiniéristes de La Réunion.

A cette période, le secteur floral et ornemental comptait 340 producteurs exploitant une soixantaine d'hectares (recensement agricole de 1980). Le nombre de producteurs est resté relativement stable jusqu'en 2010, avant de diminuer fortement. Les petites exploitations ont diminué au profit de structures de plus grandes tailles.

**La filière aujourd'hui**

La baisse récente du nombre de producteurs s'explique par plusieurs facteurs : la concurrence des importations à bas prix, des difficultés de rentabilité, un manque de structuration commerciale, un accès limité à certains plants nécessaires au développement de productions emblématiques de l'île, ainsi qu'une forte dépendance aux intrants et au pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce contexte, l'ODEADOM a financé deux audits de la filière. Le plus récent, fondé sur un diagnostic de la situation, a permis d'élaborer un projet stratégique à l'horizon 2027. Ce document se décline en 12 actions, organisées autour de 3 axes : mieux vendre, mieux produire et mieux se structurer.

Depuis 2016, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, l'UHPR, s'inscrit dans une démarche de réorganisation de la filière, notamment à

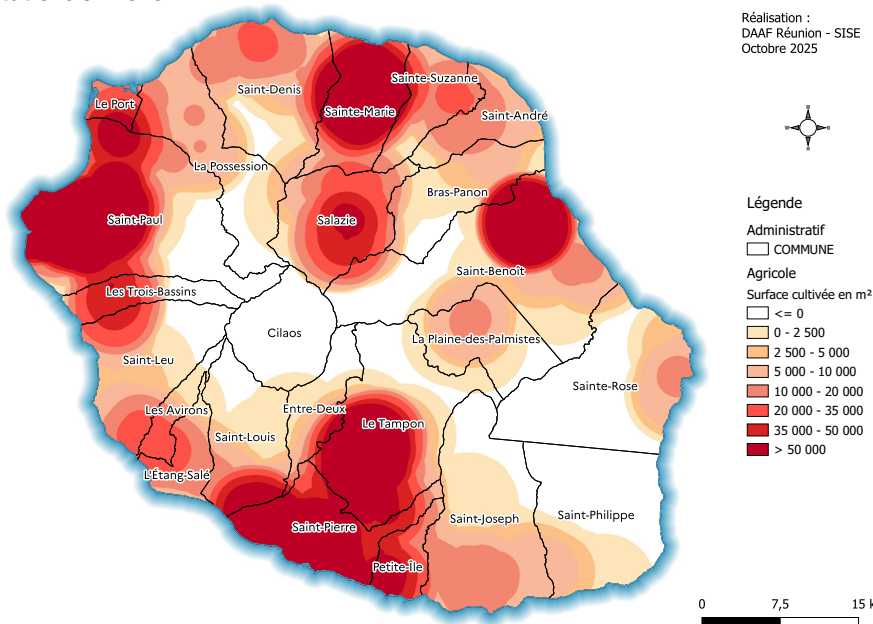
travers la mise en oeuvre des actions prévues dans ce projet stratégique.

**II. Les acteurs de la filière et sa gouvernance**

**Les producteurs**

La production est principalement localisée dans les communes de Saint-Paul, Saint-Pierre, au Tampon et à Sainte-Marie. À Saint-Paul, 30 producteurs concentrent un quart des surfaces horticoles de l'île. (Fig.1)

**Fig. 1 - Répartition des surfaces cultivées en horticulture au lieu-dit du siège des exploitations en 2020**



Source : Agreste – Recensement agricole 2020

En 2020, d'après le recensement agricole, La Réunion compte 249 exploitations horticoles. Elles exploitent au total 184 hectares, dont 82 sont consacrés aux fleurs coupées (Fig 2). Les exploitations cultivent en moyenne 7 000 m<sup>2</sup>, avec des surfaces plus importantes pour les productions de plantes en pots.

La plupart des producteurs ne cultive qu'un seul type d'horticulture (88%). Parmi eux, 115 sont spécialisés exclusivement dans la production de fleurs coupées et 77 dans les plantes en pots. (Fig. 3)

### L'UHPR

Composée d'une quarantaine d'adhérents, l'UHPR représente 14 % des producteurs et 36 % des surfaces horticoles de l'île.

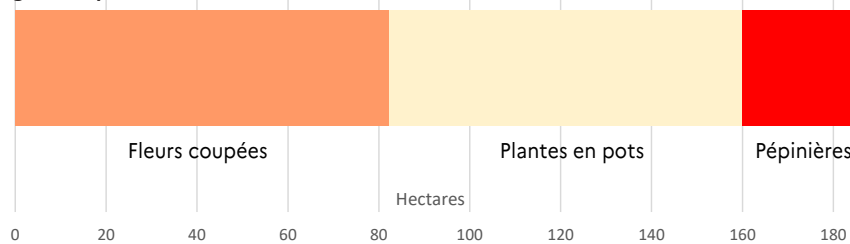
Elle assure un rôle de représentativité des professionnels de l'horticulture et souhaite relancer la filière à travers plusieurs leviers d'actions. À ce titre, l'UHPR fédère les producteurs autour du label « Plant'Péi », qui vise à reconnaître et à valoriser les productions locales. Les produits commercialisés sous ce label doivent répondre à un cahier des charges spécifique.

Reconnue GIEE (**G**roupement d'**I**ntérêt **É**conomique et **E**nvironnemental) en 2019, l'UHPR a recruté une ingénieure spécialisée en PBI (**P**roduction **B**io**I**ntégrée) pour développer et appliquer des méthodes alternatives permettant de réduire l'usage des produits phytosanitaires sur les exploitations horticoles. L'UHPR assure le développement de la PBI au sein du GIEE. L'objectif est de faire évoluer les pratiques culturales de la filière en réduisant l'utilisation de produits phytosanitaires.

### La Chambre d'Agriculture

La chambre consulaire, via ses deux techniciens horticoles apporte des conseils et un accompagnement individuel et/ou collectif aux agriculteurs. Elle travaille également en

Fig. 2 - Répartition des surfaces horticoles en 2020 en hectares



Source : Agreste – recensement agricole 2020

Fig. 3 - Typologie des producteurs horticoles (Surfaces en ha)

Typologie des producteurs horticoles	Producteurs	Surfaces	% Prod	% Surf
Fleurs coupées uniquement	115	58	46 %	32 %
Plantes en pots uniquement	77	67	31 %	37 %
Pépinières uniquement	28	21	11 %	11 %
Fleurs coupées + Plantes en pots	21	25	8 %	14 %
Pépinières + Fleurs coupées ou Plantes en pots	8	12	3 %	7 %
Total	249	184	100 %	100 %

Source : Agreste – recensement agricole 2020

partenariat avec les associations de producteurs, notamment l'UHPR et le GPPF pour structurer et défendre la filière horticole réunionnaise.

### Groupement de fleurs coupées de Salazie (GFS)

Créée en 2019, cette structure collective rassemble 6 producteurs. L'objectif est de structurer la filière fleurs coupées à travers diverses actions : appui à la commercialisation et accompagnement des producteurs pour la validation des dossiers de demandes de subventions. Pour ce faire, depuis fin 2025, le groupement a recruté une animatrice.

Dans le cadre du projet stratégique de la filière, la structure pilote l'action visant à favoriser le regroupement des producteurs à travers la création d'une plateforme de commercialisation. L'objectif est de construire une solution logistique permettant de rapprocher les producteurs des acheteurs, notamment via un local de vente.

### Groupement de producteurs de fleurs péi (GFPP)

Ce groupement rassemble une

dizaine de producteurs, ils mutualisent l'achat de fournitures (plants, semences) et d'intrants. Le GFPP participe également à la défense de la filière et à la promotion des fleurs péi.

### Les organismes de recherche et d'expérimentation

#### -> L'ARMEFLHOR

L'Association réunionnaise pour la modernisation de l'économie fruitière, légumière et horticole est un institut technique agricole pluridisciplinaire créé en 1992. L'armeflhor accompagne la modernisation et la création de filières diversifiées de production végétale (hors canne).

L'armeflhor répond aux besoins techniques des horticulteurs : elle assure le développement de la PBI et aide à transférer les innovations expérimentales sur les exploitations (zéro phyto, économie circulaire à travers la nutrition organique et le paillage). Elle travaille sur le développement de la production de plantes indigènes, notamment dans le cadre d'aménagements paysagers.

#### -> Le CIRAD

C'est le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. Présent à La Réunion depuis 60 ans, le Cirad contribue au développement du territoire et à son rayonnement en océan Indien.

Son travail porte sur la recherche et le développement en PBI ainsi que sur la production de cultures de plantes endémiques, actuellement, un travail de reconnaissance des ravageurs sur les cultures horticoles est en cours.

Le CIRAD a également développé des méthodes de multiplication sur les plantes endémiques et indigènes pour le projet de la route des tamarins.

### Les autres acteurs

#### -> La Coccinelle

Cette structure spécialisée dans la production d'insectes auxiliaires a été créée en 2007. Les insectes auxiliaires permettent de lutter de manière naturelle contre différentes espèces d'insectes nuisibles. C'est un moyen écologique et efficace pour les horticulteurs de limiter leur consommation de produits phyto pharmaceutiques.

#### -> FDGDON (Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles de La Réunion)

La fédération a été créée en 1976. Elle est chargée de la surveillance des organismes nuisibles des végétaux et de l'amélioration des bonnes pratiques phytosanitaires. En partenariat avec l'UHPR, la FDGDON travaille sur le développement de la PBI en horticulture. Elle est reconnue organisme à vocation sanitaire dans le domaine végétal.

## III. La production

### Les chiffres de la production

En 2020, les exploitations horti-

coles cultivent 184 hectares, contre 212 hectares en 2010. Les surfaces moyennes exploitées par producteur ont augmenté, passant de 5 900 m<sup>2</sup> à 7 400 m<sup>2</sup>. (18 700 m<sup>2</sup> pour les horticulteurs de l'UHPR).

La majorité de la production de fleurs coupées est réalisée en plein air (74 % en 2020) mais la part des productions sous serre augmente depuis 2010. Les cultures sous serre s'étendent sur de plus petites surfaces : en moyenne 2 700 m<sup>2</sup> contre 6 100 pour le plein air.

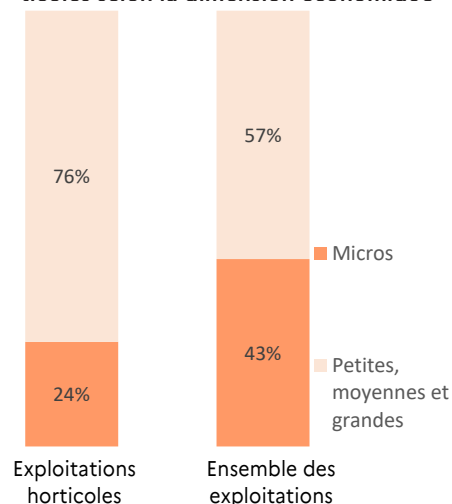
### Les exploitations horticoles

Les exploitations horticoles sont en moyenne de plus grande dimension économique que les autres exploitations agricoles et se présentent plus souvent sous forme sociétaire (Fig.4).(vois Définition, dimension économique)

Ce résultat est encore plus marqué pour les horticulteurs de l'UHPR, 29 % d'entre eux sont de dimension économique « Grande » et la moitié exerce sous forme sociétaire.

Un peu plus d'un tiers des horticulteurs n'ont aucune autre production agricole ; ce sont les plus gros producteurs, représentant 60 % des surfaces de l'île et cultivant en moyenne plus de 11 000 m<sup>2</sup>. 43 % associent l'horticulture à une autre culture (maraîchage, fruits), tandis qu'une minorité combine horticulture, autre

Fig. 4 - Répartition des exploitations horticoles selon la dimension économique



Source : Agreste – RA 2020

culture végétale et atelier d'élevage. (Fig.5)

Concernant les producteurs de l'UHPR, 63 % d'entre eux ne font que de l'horticulture.

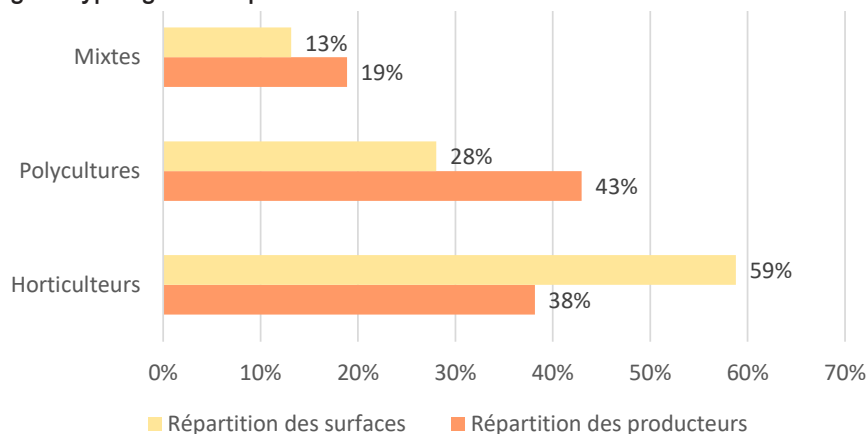
Les horticulteurs sont légèrement plus jeunes que la moyenne des agriculteurs de l'île, avec un âge moyen de 51 ans. La part des femmes est également plus élevée dans l'horticulture (25 % contre 17 % pour l'ensemble des exploitations).

## IV. Le marché

### Le marché local

La filière horticole est essentiellement tournée vers le marché local. L'écoulement de la production dépend du type d'horticulture. Pour

Fig. 5 - Typologie des exploitations horticoles



Mixtes : Horticulture + autre culture + atelier d'élevage

Polycultures : Horticulture + autre culture

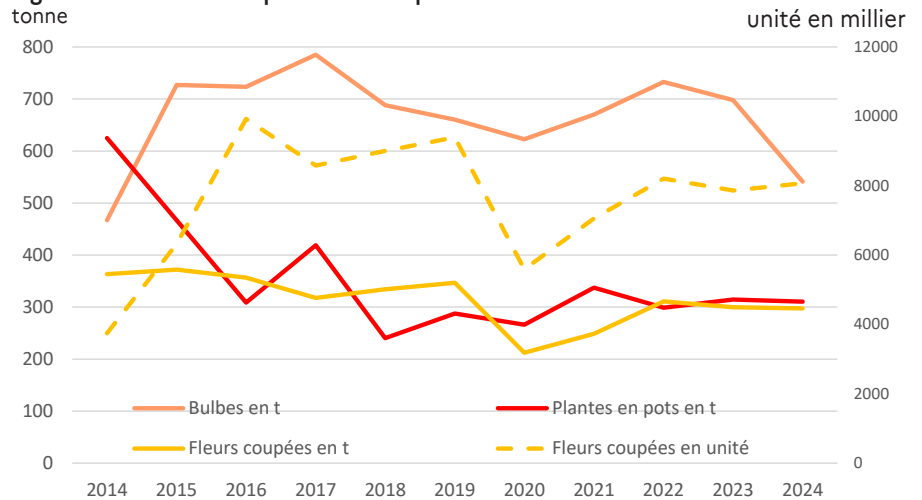
Source : Agreste – recensement agricole 2020

les fleurs coupées, elles sont commercialisées auprès des fleuristes, des bazardiers, sur les marchés forains, ou en gros. Pour les plantes en pot et les pépinières, les exploitations ont pour la plupart un point de vente sur le lieu de production pour de la vente directe. Elle se fait également via les marchés forains, dans les GMS et les jardineries, ainsi que lors de manifestations florales. Les horticulteurs les plus structurés répondent aux appels d'offre pour les aménagements urbains. La demande en fleurs locales progresse, mais reste freinée par un manque de structuration logistique et commerciale.

### Les importations et exportations

Les importations de plantes vivantes

**Fig. 6 - Evolution des importations de produits horticoles à La Réunion**



Source : Agreste – Douanes

et de fleurs coupées demeurent importantes et constituent un facteur majeur de concurrence pour les producteurs locaux.

En 2024, 540 tonnes de bulbes, 310

tonnes de plantes et vivantes et environ 8 millions de fleurs coupées ont été importés à La Réunion. (Fig.6) L'exportation reste marginale pour la filière.

#### Perspectives

La filière horticole réunionnaise souhaite poursuivre ses efforts de structuration collective. Les priorités portent sur l'amélioration de l'organisation commerciale, le développement de la production locale de plants, et la consolidation des débouchés.

#### Définition

Classe de dimension économique (CDEX) : les exploitations sont classées selon leur taille économique en fonction de la valeur de leur PBS, celle-ci est répartie selon une grille fixée au niveau européen par tranche de PBS par exploitation exprimée en euros.

### La filière horticole



249 producteurs

46 % ne produisent que des fleurs coupées



184 hectares de production

14 % des producteurs sont adhérents à l'UHPR en 2020



7 000 m<sup>2</sup> de culture en moyenne

36 % des surfaces sont cultivées par des adhérents de l'UHPR en 2020

74 % des fleurs coupées sont produites en plein air

